

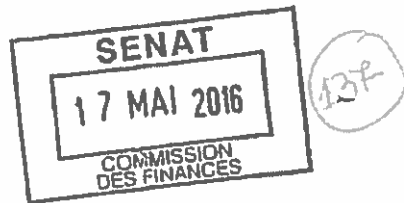


SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DU BUDGET

LE SECRETAIRE D'ETAT

Paris, le 07 MAI 2016

Nos Réf
Vos Réf



Madame la Présidente,

Je souhaite vous informer de la parution prochaine d'un décret d'avance pris en application de l'article 13 de la loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances (LOLF), portant ouverture de 1 583,65 M€ en autorisations d'engagement (AE) et 1 122,45 M€ en crédits de paiement (CP) sur le budget général. Il procède à des annulations de crédits à due concurrence, tant en AE qu'en CP.

Ce décret a pour objet de financer plusieurs dépenses urgentes ainsi réparties :

1. Ouverture pour le financement des dépenses relatives au plan d'urgence pour l'emploi du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

- *1 361,2 M€ en AE et 900 M€ en CP pour le financement du plan d'urgence pour l'emploi sur le programme 103 « Accompagnement des mutations économiques et développement pour l'emploi » de la mission « Travail et emploi ».*

Madame Michèle André
Présidente de la Commission des finances
Sénat
Palais du Luxembourg
15, rue de Vaugirard
75006 PARIS

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

2. Ouverture pour le financement des dépenses relatives à l'allocation pour demandeurs d'asile du ministère de l'intérieur

- *158 M€ en AE et CP pour le financement des dépenses d'allocation pour les demandeurs d'asile sur le programme 303 « Immigration et asile » de la mission « Immigration, asile et intégration ».*

3. Ouverture pour le financement de certaines dépenses du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

- *64,45 M€ en AE et CP pour le financement des contentieux relatifs aux retraites des vétérinaires et pour faire face à l'aggravation de crises sanitaires sur le programme 206 « Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation » de la mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales ».*

Plusieurs missions, qui ne font pas l'objet d'ouvertures de crédits, contribuent à l'équilibre général du schéma d'ouvertures et d'annulations du présent décret.

La ratification de ce décret sera demandée dès le projet de loi de finances rectificative pour 2016.

Le texte du décret est accompagné d'un rapport de motivation, destiné à être publié au Journal officiel, en application des dispositions de l'article 56 de la LOLF.

Comme le prévoit l'article 13 de la LOLF, je vous saurais gré de bien vouloir faire part au Gouvernement de votre avis sur ce projet de texte.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Christian ECKERT

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

Décret n° du
portant ouverture et annulation de crédits à titre d'avance
NOR : FCPB1612435D

Le Premier ministre,

Sur le rapport du ministre des finances et des comptes publics,

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 modifiée relative aux lois de finances, notamment ses articles 13 et 56 ;

Vu l'avis de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale en date du ;

Vu l'avis de la commission des finances du Sénat en date du ;

Le Conseil d'État (section des finances) entendu,

Décrète :

Art. 1^{er}. – Sont ouverts à titre d'avance, pour 2016, des crédits d'un montant de 1 583 650 000 € en autorisations d'engagement et de 1 122 450 000 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget général mentionnés dans le tableau 1 annexé au présent décret et inscrits sur des titres autres que celui des dépenses de personnel.

Art. 2. – Sont annulés à cette fin, pour 2016, des crédits d'un montant de 1 115 432 287 € en autorisations d'engagement et de 1 122 450 000 € en crédits de paiement applicables aux programmes du budget général mentionnés dans le tableau 2 annexé au présent décret.

Art. 3. – Sont annulés à cette fin, pour 2016, des crédits d'un montant de 468 217 713 € en autorisations d'engagement applicables au programme du compte d'affectation spéciale mentionné dans le tableau 3 annexé au présent décret.

Art. 4. – Le ministre des finances et des comptes publics et le secrétaire d'État chargé du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

MANUEL VALLS

Par le Premier ministre :

Le ministre des finances et des comptes publics,

MICHEL SAPIN

Le secrétaire d'État chargé du budget,

CHRISTIAN ECKERT

ANNEXE
TABLEAU 1

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	Numéro du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement ouvertes	CRÉDITS de paiement ouverts
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales		64 450 000	64 450 000
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	206	64 450 000	64 450 000
Immigration, asile et intégration		158 000 000	158 000 000
Immigration et asile	303	158 000 000	158 000 000
Travail et emploi		1 361 200 000	900 000 000
Accompagnement des mutations économiques et développement de l'emploi	103	1 361 200 000	900 000 000
Totaux.....		1 583 650 000	1 122 450 000
<i>Dont titre 2.....</i>			

TABLEAU 2

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	Numéro du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement annulées	CRÉDITS de paiement annulés
Action extérieure de l'État		30 800 000	30 800 000
Action de la France en Europe et dans le monde	105	5 000 000	5 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	185	5 000 000	5 000 000
Français à l'étranger et affaires consulaires	151	20 800 000	20 800 000
Administration générale et territoriale de l'État		36 700 000	36 700 000
Administration territoriale	307	6 000 000	6 000 000
Vie politique, culturelle et associative	232	21 000 000	21 000 000
Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur	216	9 700 000	9 700 000
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales		42 900 000	42 900 000
Économie et développement durable de l'agriculture et des territoires	154	38 150 000	30 000 000
Forêt	149	4 000 000	12 150 000
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	215	750 000	750 000
Conseil et contrôle de l'État		4 047 277	4 047 277
Conseil d'État et autres juridictions administratives	165	2 000 000	2 000 000
<i>Dont titre 2.....</i>		<i>1 000 000</i>	<i>1 000 000</i>
Conseil économique, social et environnemental	126	100 000	100 000
<i>Dont titre 2.....</i>		<i>100 000</i>	<i>100 000</i>
Cour des comptes et autres juridictions financières	164	1 947 277	1 947 277
Culture		17 000 000	17 000 000
Patrimoines	175	17 000 000	17 000 000
Direction de l'action du Gouvernement		23 800 000	23 800 000
Coordination du travail gouvernemental	129	13 975 397	13 975 397
Protection des droits et libertés	308	763 056	763 056

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	Numéro du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement annulées	CRÉDITS de paiement annulés
Moyens mutualisés des administrations déconcentrées	333	9 051 547	9 081 547
Écologie, développement et mobilité durables		262 913 040	262 930 753
Infrastructures et services de transports	203	73 675 790	72 104 968
Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture	205	7 662 755	7 746 626
Météorologie	170	4 526 344	4 526 344
Paysages, eau et biodiversité	113	3 792 966	3 792 966
Information géographique et cartographique	159	779 052	842 819
Prévention des risques	181	156 122 474	159 992 395
Énergie, climat et après-mines	174	4 079 235	4 683 244
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	217	12 274 424	9 241 391
Économie		8 950 000	8 950 000
Développement des entreprises et du tourisme	134	4 950 000	4 950 000
Statistiques et études économiques	220	3 000 000	3 000 000
Stratégie économique et fiscale	305	1 000 000	1 000 000
Engagements financiers de l'État		42 000 000	42 000 000
Épargne	145	42 000 000	42 000 000
Enseignement scolaire		13 900 000	13 900 000
Soutien de la politique de l'éducation nationale	214	10 000 000	10 000 000
Enseignement technique agricole	143	3 900 000	3 900 000
Gestion des finances publiques et des ressources humaines		66 000 000	66 000 000
Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local	156	30 000 000	30 000 000
Conduite et pilotage des politiques économiques et financières	218	13 550 000	13 550 000
Facilitation et sécurisation des échanges	302	5 000 000	5 000 000
Entretien des bâtiments de l'État	309	10 450 000	10 450 000
Fonction publique	148	7 000 000	7 000 000
<i>Dont titre 2</i>		<i>7 000 000</i>	<i>7 000 000</i>
Immigration, asile et intégration		10 000 000	10 000 000
Intégration et accès à la nationalité française	104	10 000 000	10 000 000
Justice		50 000 000	50 000 000
Administration pénitentiaire	107	30 000 000	30 000 000
Protection judiciaire de la jeunesse	182	5 000 000	5 000 000
Accès au droit et à la justice	101	13 000 000	13 000 000
Conduite et pilotage de la politique de la justice	310	2 000 000	2 000 000
Médias, livre et industries culturelles		4 137 610	4 136 311
Livre et industries culturelles	334	4 137 610	4 136 311
Outre-mer		31 000 000	31 000 000
Emploi outre-mer	138	17 000 000	17 000 000
Conditions de vie outre-mer	123	14 000 000	14 000 000
Politique des territoires		21 400 000	18 400 000
Impulsion et coordination de la politique d'aménagement du territoire	112	9 400 000	6 400 000
<i>Dont titre 2</i>		<i>2 400 000</i>	<i>2 400 000</i>
Politique de la ville	147	12 000 000	12 000 000
Recherche et enseignement supérieur		256 062 799	256 064 098
Formations supérieures et recherche universitaire	150	50 181 605	50 181 605
Vie étudiante	231	10 000 000	10 000 000

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	Numéro du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement annulées	CRÉDITS de paiement annulés
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	172	134 000 000	134 000 000
Recherche spatiale	193	5 000 000	5 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	190	23 068 804	23 068 804
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	192	26 050 000	26 050 000
Recherche culturelle et culture scientifique	186	6 562 390	6 563 689
Enseignement supérieur et recherche agricoles	142	1 200 000	1 200 000
Relations avec les collectivités territoriales		11 000 000	21 000 000
Concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements	119	11 000 000	21 000 000
Santé		24 006 460	24 006 460
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	204	23 632 354	23 632 354
Protection maladie	183	374 106	374 106
Sécurités		33 062 505	33 062 505
Sécurité et éducation routières	207	4 062 505	4 062 505
Sécurité civile	161	29 000 000	29 000 000
Solidarité, insertion et égalité des chances		77 762 696	77 752 596
Inclusion sociale et protection des personnes	304	50 000 000	50 000 000
Handicap et dépendance	157	8 420 845	8 420 845
Égalité entre les femmes et les hommes	137	1 201 023	1 201 023
Conduite et soutien des politiques sanitaires, sociales, du sport, de la jeunesse et de la vie associative	124	18 130 728	18 130 728
Sport, jeunesse et vie associative		18 000 000	18 000 000
Sport	219	7 500 000	7 500 000
Jeunesse et vie associative	163	10 500 000	10 500 000
Travail et emploi		30 000 000	30 000 000
Accès et retour à l'emploi	102	30 000 000	30 000 000
Totaux.....		1 115 432 287	1 122 450 000
<i>Dont titre 2.....</i>		<i>10 500 000</i>	<i>10 500 000</i>

TABLEAU 3

INTITULÉ DE LA MISSION, DU PROGRAMME, DE LA DOTATION	Numéro du programme ou de la dotation	AUTORISATIONS d'engagement annulées	CRÉDITS de paiement annulés
Participations financières de l'État		468 217 713	
Opérations en capital intéressant les participations financières de l'État	731	468 217 713	
Totaux.....		468 217 713	
<i>Dont titre 2.....</i>			